

Compte Rendu CHSCT Haute Normandie Exceptionnel du 26 avril 2019

Consultation sur le lot 4 de Sirhus : volet compétences

Ce point fait suite à une demande de l'ensemble des membres du CHSCT, car il s'agit bien d'une nouvelle manière d'évaluer les salariés : la direction, sans cette demande, ne comptait pas même informer le CHSCT !

- ✓ Le principe est d'évaluer les compétences des agents (comme pour les demandeurs d'emploi), par le biais d'un référentiel de compétences socles (savoir-être et savoir-faire), ainsi que par le biais de compétences techniques. Nous sommes sur un principe d'auto-évaluation : ce sont les agents (y compris les managers) eux-mêmes, sur la base du volontariat, qui vont dans l'outil Sirhus évaluer leurs compétences. Un autre outil, sur le même principe, sera disponible : l'auto diagnostic (la différence avec l'auto-évaluation est qu'une fois que l'auto diagnostic est réalisé, l'outil Sirhus émet des préconisations d'actions à réaliser (formations, etc...)).
- ✓ Ces deux outils seront généralisés en septembre 2019.
- ✓ Le SNU alerte sur ce déploiement. En effet, l'auto-évaluation et l'auto diagnostic seront accessibles via Sirhus au N+X. Cela signifie que l'ensemble de la chaîne managériale a accès à vos résultats (dans quel but, pas de réponse à cette question).
- ✓ Le SNU alerte également sur les dérives possibles de l'utilisation de ce type d'outil (exemple : lors des campagnes de promotion, demande de mutation, etc...).
- ✓ Nous demandons à la direction des précisions quant à la communication auprès des agents, pas d'information à ce jour.

Point sur la consultation des plans de la Direction Régionale Rouen

Afin d'éviter le déménagement de 6 collègues pour permettre au directeur du service d'avoir un bureau mitoyen à ses chefs de service, les élus avaient proposé lors du CHSCT précédent une alternative au projet direction concernant la Direction de l'Offre de Service, sans coût de travaux.

- ✓ La direction, au mépris du bien-être des agents, refuse notre proposition, et préfère payer pour un aménagement qui n'est pas nécessaire (mise à part bien sur le bureau des deux REP de ce service, sans bureau depuis bien trop longtemps).

Les élus ont voté l'avis suivant :

« Le CHSCT Haut Normand consulté le 26 avril 2019 sur le réaménagement de l'implantation de la direction régionale de Rouen immeuble Le Floral émet un avis défavorable pour les motifs suivant :

- superficie insuffisante de certains bureaux au regard du nombre d'agent (20 m² pour 3 agents, non-respect de la norme AFNOR et de la norme immobilière pôle emploi)
- Nuisance sonore au sein d'un même bureau et entre bureaux
- Manque de luminosité naturelle
- Coût élevé de ces travaux

Ce qui induit une dégradation des conditions de travail pour des agents vivants leurs 3ème déménagements et deuxième réorganisations et une incohérence entre les injonctions opérationnelles et les moyens matériels mis en place.

Malgré une contreproposition unanime des membres du CHSCT faisant suite à une inspection et ayant un sens économique et fonctionnel pour les agents et la direction, celle-ci n'a pas retenue au motif « que le directeur de l'offre de service veut être au centre de ses équipes et en cohésion avec la ligne managériale ».

En conclusion, ces conditions de travail pour le service direction chargée de l'offre de service nous semblent néfastes. (Hors bureau des deux REP bâtiment B et le bâtiment A). »

Vos contacts pour ce CHSCT: Myriam ZIATI – Aminta-Dior FALL

Une Publication du SNU Pôle Emploi FSU

Syndicat.SNU-Normandie@pole-emploi.fr

Rouen 02.32.12.99.03